

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une aide à la pratique sportive et culturelle pour les jeunes Mâconnais. Depuis septembre 2021, les familles bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire ou de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant handicapé peuvent prétendre à une aide financière de l'État d'un montant de 50 € : le Pass' Sport. Cette aide ne concernant pas toutes les familles, le CCAS a décidé de poursuivre son dispositif mais en fixant le montant de l'aide à 50 € afin d'être en cohérence avec le Pass' Sport du Gouvernement.

Bonne rentrée sportive et culturelle !

Jean-Pierre Mathieu
Vice-Président du CCAS

Conditions d'attribution

- Être domicilié(e) à Mâcon ou dans les communes associées : Sennecé-les-Mâcon, Saint-Jean-le-Priche ou Loché.
- Être scolarisé(e) en grande section de maternelle, en primaire, au collège ou au lycée.
- Être inscrit(e) dans un club sportif, une association ou un organisme agréé **dont le siège est situé à Mâcon.**

Montant de l'aide

50 € versés sous forme de chèques-vacances ANCV.

Possibilité de cumuler une aide pour une activité sportive et une aide pour une activité culturelle dans la limite de 200€ par famille.

Les aides seront accordées dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite de la dotation annuelle.

Modalités

Pour en bénéficier, merci de remplir ce formulaire et de le retourner avec les documents suivants, à compter du 30 septembre 2024 à :
CCAS, 6 place Carnot - 71000 Mâcon.

- Ce formulaire rempli avec signature et cachet du club (ou de l'association) - Établir 1 formulaire par enfant et par activité**
- 1 justificatif de domicile de l'année en cours**
- 1 copie intégrale du livret de famille ou de la carte d'identité de l'enfant**
- 1 certificat de scolarité**

Après instruction, les familles seront informées par courrier et pourront venir retirer les chèques-vacances au CCAS dans un délai de 2 mois à réception du courrier.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Inscription

NOM et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Classe

Établissement scolaire fréquenté :

Garçon Fille

NOM / prénom du (de la) représentant(e) légal(e) :

Adresse :

Téléphone fixe : portable :

e-mail : @



Attestation d'inscription (à remplir par le club ou l'association)

Je soussigné(e) NOM, prénom :

Fonction :

Représentant le club, l'association ou l'organisme dénommé(e)
ci-après (libellé complet) :

Adresse :

Atteste que :

NOM : Prénom :

Est bien inscrit(e) à l'activité suivante :

Pour la période du au

Pour un montant de : €

Je sous-signé(e) NOM, prénom :

Fait le :

Signature et cachet du club, de l'association ou de l'organisme :

Ce document est à retourner au Centre Communal d'Action Sociale au 6 place Carnot, 71000 Mâcon, accompagné des documents à fournir à compter du **30 septembre 2024** et au plus tard le **31 décembre 2024**.